

## PROCES VERBAL

De l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon – Lucens et Environs

### ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2022

20h00, Salle polyvalente, Collège du Fey, Moudon

---

**Présents :** voir liste de présence annexée

**Excusés :**

M. Crausaz Cédric	Délégué du Conseil d'Hermenches
Mme Collados Andrade Olga	Déléguée du Conseil de Lucens
Mme Potenza Daniela	Déléguée suppléante du Conseil de Lucens
Mme Delessert Nathalie	Déléguée du Conseil de Lucens
M. Gavillet Patrick	Délégué de la Municipalité de Lucens
Mme Pfister-Medina Aurelia	Déléguée du Conseil de Lucens
Mme Santos Gabrielle	Déléguée du Conseil de Prévonloup
M. Wyssa Hervé	Délégué suppléant du Conseil de Prévonloup
Mme Gigon Kim	Déléguée de la Municipalité de Rossenges
M. Serge Demierre	Délégué de la Municipalité de Moudon

**Non excusés :**

Mme Bula Béatrice	Déléguée du Conseil de Curtilles
M. Falk Grégory	Délégué suppléant du Conseil de Curtilles
M. Sudan David	Délégué du Conseil de Lucens
M. Spycher Bernard	Délégué suppléant du Conseil de Lucens
M. Zimmermann André	Délégué du Conseil de Moudon
Mme Thonney Sabrina	Déléguée suppléante du Conseil de Moudon
M. Stürner Felix	Délégué de la Municipalité de Moudon

A 20h00, **M. Georges-Alexandre Duc, Président**, ouvre la séance. Les membres du Conseil excusés valablement sont nommés.

La secrétaire procède à l'appel. 27 membres sont présents et 11 communes sont représentées. Le quorum étant atteint, M. Duc déclare la séance ouverte.

## Ordre du jour :

Voici l'ordre du jour accepté tel que présenté :

1. PV de la séance du 29 septembre 2022
2. Courrier
3. Assermentation(s)
4. Communications du bureau
5. Préavis 08-2022 – Demande de crédit de CHF 689'248.00 pour la fourniture et l'installation d'affichage numérique frontal (ANF) dans les locaux scolaires du cercle de l'AISMLE
6. Divers et propositions individuelles
7. Dates des prochaines séances

### **1. PV de la séance du 29 septembre 2022**

Le PV était accessible sur le site intranet. Il est approuvé par tous les membres. Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022 est **accepté** avec 1 abstention.

### **2. Courrier**

Néant

### **3. Assermentations**

Monsieur le Président assermente 2 déléguées :

- Mme Camille Proust, déléguée suppléante du Conseil de Lucens
- Mme Aliette Rey, déléguée suppléante de la Municipalité de Lucens

### **4. Communications du Bureau**

Les membres des commissions sont invités à venir signer leur rapport en fin de séance.

**5. Préavis 08-2022 – Demande de crédit de CHF 689'248.00 pour la fourniture et l'installation d'affichage numérique frontal (ANF) dans les locaux scolaires du cercle de l'AISMLE**

Le Président donne la parole à M. David Rouzeau de la Commission de gestion et à Mme Christine Gonus rapporteuse de la Commission ad-hoc pour la lecture des rapports sur le préavis 08-2022.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le préavis est mis au vote à main levée.

Le préavis est **accepté** par 24 oui, 1 non, 2 abstentions.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- entendu le rapport de la Commission ad-hoc,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder au Comité de direction un crédit d'investissement de CHF 689'248.00 pour la fourniture et l'installation d'affichage numérique frontal (ANF),
- de prendre acte que l'investissement sera amorti en 8 ans au maximum,
- d'autoriser le Comité de direction à emprunter le montant nécessaire aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier.

## **6. Divers et propositions individuelles**

**Mme Laetitia Seintenfus**, déléguée de la commune de Moudon demande au Codir, suite à une conférence au sein du Conseil d'Etablissement sur la thématique du numérique avec ses avantages et risques, à qui s'adresser pour la création d'ateliers de sensibilisation aux écrans pour les enfants. **Mme Anita Paccaud, Codir** informe que c'est auprès des directeurs des écoles.

La parole n'est plus demandée.

## **7. Dates des prochaines séances**

Conseil intercommunal concernant les comptes : jeudi 11 mai 2023 à Lucens

Séance pour la/les commission(s) : 25 avril 2023 à l'AISMLE.

Conseil intercommunal concernant le budget : jeudi 21 septembre 2023 à Moudon.

**Monsieur le Président** souhaite une bonne fin de soirée et une bonne rentrée aux personnes présentes. Il lève la séance à 20h21.

Ainsi fait à Moudon, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

Georges-Alexandre Duc  
Président

Anne-Marie Paccaud  
Secrétaire